

Image not found or type unknown



## quote part pour la toiture

Par **logeno**, le **08/09/2012** à **21:41**

bonjour, actuellement en copropriété d'une villa divisé en deux à l'horizontal, j' habite au rdc mais il y a des fuites au niveau de la toiture , comment se divise les frais de reparation sachant que le voisin du haut a des combles aménageables et une veranda? MERCI

Par **janus2fr**, le **09/09/2012** à **16:00**

Bonjour,  
Il vous faut revoir votre règlement de copropriété et l'état descriptif de division. Il y est noté les quotes-parts de chacun des copropriétaires dans l'entretien des parties communes.

Par **logeno**, le **10/09/2012** à **07:50**

Merci effectivement sur les documents notaire il existe des cote part sur les parties commune.